Collectif Jean-Moulin

Incapable depuis des années de trouver et d'aménager des locaux pour accueillir dans de bonnes conditions les élèves du **collège public Jean-Moulin**, la présidence du **conseil départemental** propose aujourd'hui de **fermer** ce collège. **Une seule raison** est ici avancée : répondre à la **demande de la Ville de Chartres** désireuse de récupérer les locaux du collège Jean-Moulin pour réaliser une **opération immobilière**.

Conséquences ? Plus de **400 élèves** renvoyés vers les **autres collèges** de l'agglomération chartraine. Ceux-ci seraient alors en limite de leur **capacité d'accueil**. Donc des **conditions d'étude dégradées** pour **tous les collégiens de l'agglomération** !

Pourtant **aucune urgence** derrière cette fermeture d'un collège installé dans ces locaux **depuis les années 1960**.

Cette décision unilatérale et autoritaire choque, angoisse et indigne les élèves actuels et futurs, leurs parents et les personnels du collège.

Réunis dans le collectif Jean-Moulin, personnels et parents d'élèves appellent à un rassemblement jeudi 12 novembre, jour de réunion du **Conseil d'Administration** (CA) du collège, pour que ce CA **se prononce prochaînement contre** cette fermeture.

Rassemblement
Jeudi 12 novembre 2015
À 17h30
Devant le collège
(Parvis de la cathédrale)

Notre collectif, organisé autour de la CGT, de la FCPE, de la FSU, de la PEEP, du SGEN-CFDT, de l'UNSA, demande au président du **conseil départemental Albéric de Montgolfier**

- **d'abandonner sa décision de fermeture du collège public** Jean-Moulin
- **d'attendre** la réalisation concrète d'un **nouveau collège** public en centre-ville capable d'accueillir **l'intégralité** des élèves et des personnels du collège actuel pour en réaliser le transfert,

Nous demandons également au **préfet d'Eure-et-Loir et au recteur de l'académie d'Orléans-Tours** de faire valoir la **primauté de l'intérêt du service public sur tout intérêt privé**, aussi puissant soit-il.

Non à la Fermeture du collège Jean-Moulin !
Ni Elève, ni Personnel à la rue !